

BÈGLES

L'accessibilité progresse

MOBILITÉ RÉDUITE

Les bâtiments publics ayant été presque tous aménagés, un gros travail va désormais porter sur la voirie

Hervé Pons

h.pons@sudouest.fr

Le constat est très satisfaisant, bien qu'il reste encore à faire : 90 % des accès pour tous aux bâtiments communaux ont été réalisés. Les 10 % à compléter portent sur l'accessibilité de la Maison des associations (qui est à l'étude, avec des interrogations sur l'avenir de ce bâtiment). Telle est la conclusion du rapport de la commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Bègles qu'a présenté l'élue à l'action sociale, Amélie Cohen-Langlais, lors du dernier conseil municipal (voir notre édition d'hier). « Un taux rare ailleurs qui montre notre politique volontariste », s'est félicité le maire (écologie), Clément Rossignol Puech.

En fait, en 2018, peu de travaux ont été nécessaires, car le plus gros des opérations a été conduit durant les dix années précédentes, avec des investissements annuels de l'ordre de 350 000 euros. À partir de 2015, l'enveloppe est descendue sous la barre des 200 000 euros et aujourd'hui (en 2018) l'investissement a pu se limiter à 82 000 euros.



C'est désormais sur la voirie que se concentrent les difficultés. ARCHIVES THIBAUT FRITSCH

Le stade Moga aux normes

Les plus récentes opérations ont porté sur l'accessibilité des équipements du stade Moga, en particulier ses tribunes Garonne et Océan, avec la création d'emplacements dédiés aux personnes à mobilité réduite, l'aménagement des escaliers et la pose de bandes-guides pour les personnes malvoyantes. Se sont ajoutés des travaux aux sanitaires.

Sur les trois dernières années, des mises en conformité totale ont concerné les locaux publics de la rue Noutary, la maison de quartier du XI-Novembre, le guichet unique, le bureau d'information jeunesse, l'espace Croi-

set, les sanitaires du cimetière, ceux des place César-Franck et du Bicentenaire. Sur la voirie, deux places de stationnement ont été créées rue Schuman et rue Chevalier-de-Labarre ; une portion du trottoir de la rue Rochemond a été aménagée ainsi que le parvis de l'école La Ferade.

L'élue d'opposition de droite Thierry Beer-Demander a alors regretté que si peu d'espaces de voirie aient été aménagés. Il a parlé de « trottoirs oubliés pour tous les usagers, et pas seulement pour les personnes à mobilité réduite », et pointé du doigt les obstacles que représen-

tent les potelets. Ce à quoi l'élue en charge de la voirie, Philippe Martin, a répondu que la Ville poursuivait son programme d'amélioration et que les travaux étaient compliqués et chers.

L'élue des Insoumis, Mamadou Niang, a ajouté un autre aspect à l'accessibilité, celui du numérique, avec le souhait que des bornes soient installées dans les lieux publics.

Amélie Cohen-Langlais a ajouté que la Ville de Bègles disposait de trois classes spécialisées (Ulis) pour l'accueil d'enfants en situation de handicaps, avec 110 écoliers concernés, soit 3 % des enfants scolarisés.